

REPUBLIQUE FRANÇAISE

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - 01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21170385500018

POSTE COMPTABLE : SGC MARENNES-OLERON

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	41
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	45
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	46
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	51
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	54
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	56
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	57
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	58
A4 - Etat des provisions	59
A5 - Etalement des provisions	60
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	61
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	62
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	64
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	68
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	71
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	72
C3.2 - Liste des établissements publics créés	73
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	74
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	75

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	76
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 211703855	01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON Principal	BP 2021
--------------------------------	---	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6911
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	3839
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de communes de l'Ile d'Oléron	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
7653322,00	9253530,00	858,88	1136,25

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1231,87	939,00
2	Produit des impositions directes/population	882,65	500,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1311,56	1125,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	350,76	283,00
5	Encours de dette/population	1086,86	874,00
6	DGF/population	216,69	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5594	0,5630
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9946	0,9100
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,2674	0,2520
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,8286	0,7800

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 692 129,42	9 190 622,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 98 492,58	(si excédent) 600 000,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	9 790 622,00	9 790 622,00
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 137 987,22	3 796 238,64

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	495 161,00	271 780,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 565 129,58

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 633 148,22	5 633 148,22
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 423 770,22	15 423 770,22
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 264 347,00	0,00	2 264 347,00	2 264 347,00	2 264 347,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 706 610,00	0,00	4 706 610,00	4 706 610,00	4 706 610,00
014	Atténuations de produits	59 893,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 165 561,00	0,00	1 211 920,00	1 211 920,00	1 211 920,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 196 411,00	0,00	8 251 877,00	8 251 877,00	8 251 877,00
66	Charges financières	245 000,00	0,00	231 000,00	231 000,00	231 000,00
67	Charges exceptionnelles	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	97 807,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 563 218,00	0,00	8 556 877,00	8 556 877,00	8 556 877,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	203 208,91		96 895,42	96 895,42	96 895,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 078 480,00		1 038 357,00	1 038 357,00	1 038 357,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 281 688,91		1 135 252,42	1 135 252,42	1 135 252,42
TOTAL		9 844 906,91	0,00	9 692 129,42	9 692 129,42	9 692 129,42

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	98 492,58
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 790 622,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	100 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	254 931,00	0,00	308 600,00	308 600,00	308 600,00
73	Impôts et taxes	6 864 202,00	0,00	6 938 552,00	6 938 552,00	6 938 552,00
74	Dotations et participations	1 659 093,00	0,00	1 653 185,00	1 653 185,00	1 653 185,00
75	Autres produits de gestion courante	150 000,00	0,00	156 000,00	156 000,00	156 000,00
Total des recettes de gestion courante		9 028 226,00	0,00	9 106 337,00	9 106 337,00	9 106 337,00
76	Produits financiers	13 985,00	0,00	13 985,00	13 985,00	13 985,00
77	Produits exceptionnels	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	5 000,00		3 300,00	3 300,00	3 300,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 064 211,00	0,00	9 140 622,00	9 140 622,00	9 140 622,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL		9 114 211,00	0,00	9 190 622,00	9 190 622,00	9 190 622,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	600 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 790 622,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 085 252,42
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2021

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	150 000,00	59 373,00	197 192,00	197 192,00	256 565,00
204	Subventions d'équipement versées	88 331,00	0,00	349 550,00	349 550,00	349 550,00
21	Immobilisations corporelles	1 423 536,00	310 138,00	1 032 313,00	1 032 313,00	1 342 451,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 275 213,80	104 300,00	983 142,22	983 142,22	1 087 442,22
	Total des opérations d'équipement	706 072,00	21 350,00	1 494 090,00	1 494 090,00	1 515 440,00
	Total des dépenses d'équipement	3 643 152,80	495 161,00	4 056 287,22	4 056 287,22	4 551 448,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	601 787,00	0,00	549 100,00	549 100,00	549 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 500,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	611 287,00	0,00	574 100,00	574 100,00	574 100,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 254 439,80	495 161,00	4 630 387,22	4 630 387,22	5 125 548,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	693 500,00		457 600,00	457 600,00	457 600,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	743 500,00		507 600,00	507 600,00	507 600,00
	TOTAL	4 997 939,80	495 161,00	5 137 987,22	5 137 987,22	5 633 148,22

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 633 148,22
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	537 292,00	271 780,00	219 343,00	219 343,00	491 123,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	537 292,00	271 780,00	219 343,00	219 343,00	491 123,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	999 700,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	674 293,22	674 293,22	674 293,22
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 750,00	0,00	9 750,00	9 750,00	9 750,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des recettes financières	1 009 450,00	0,00	1 984 043,22	1 984 043,22	1 984 043,22
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 546 742,00	271 780,00	2 203 386,22	2 203 386,22	2 475 166,22
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	203 208,91		96 895,42	96 895,42	96 895,42
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 078 480,00		1 038 357,00	1 038 357,00	1 038 357,00
041	Opérations patrimoniales (4)	693 500,00		457 600,00	457 600,00	457 600,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 975 188,91		1 592 852,42	1 592 852,42	1 592 852,42

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		3 521 930,91	271 780,00	3 796 238,64	3 796 238,64	4 068 018,64

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 565 129,58
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 633 148,22
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)
--

1 085 252,42

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 264 347,00		2 264 347,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 706 610,00		4 706 610,00
014	Atténuations de produits	69 000,00		69 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 211 920,00		1 211 920,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	231 000,00	0,00	231 000,00
67	Charges exceptionnelles	24 000,00	0,00	24 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 038 357,00	1 038 357,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		96 895,42	96 895,42
Dépenses de fonctionnement – Total		8 556 877,00	1 135 252,42	9 692 129,42

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	98 492,58
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 790 622,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	549 100,00	0,00	549 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 515 440,00		1 515 440,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	256 565,00	0,00	256 565,00
204	Subventions d'équipement versées	349 550,00	0,00	349 550,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 342 451,00	507 600,00	1 850 051,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 087 442,22	0,00	1 087 442,22
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 000,00	0,00	25 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 125 548,22	507 600,00	5 633 148,22

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 633 148,22
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	50 000,00		50 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	308 600,00		308 600,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes	6 938 552,00		6 938 552,00
74	Dotations et participations	1 653 185,00		1 653 185,00
75	Autres produits de gestion courante	156 000,00	0,00	156 000,00
76	Produits financiers	13 985,00	0,00	13 985,00
77	Produits exceptionnels	17 000,00	0,00	17 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	3 300,00	0,00	3 300,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 140 622,00	50 000,00	9 190 622,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	600 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 790 622,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
13	Subventions d'investissement	491 123,00	351 300,00	842 423,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	106 300,00	106 300,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 750,00	0,00	9 750,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 038 357,00	1 038 357,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		96 895,42	96 895,42
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00		300 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 800 873,00	1 592 852,42	3 393 725,42

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 565 129,58
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	674 293,22
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 633 148,22
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 264 347,00	2 264 347,00	2 264 347,00
60611	Eau et assainissement	67 200,00	36 000,00	36 000,00
60612	Energie - Electricité	220 000,00	220 000,00	220 000,00
60621	Combustibles	75 000,00	79 000,00	79 000,00
60622	Carburants	51 200,00	51 000,00	51 000,00
60623	Alimentation	210 000,00	148 000,00	148 000,00
60624	Produits de traitement	9 400,00	11 400,00	11 400,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	27 500,00	27 500,00	27 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	132 500,00	150 000,00	150 000,00
60633	Fournitures de voirie	32 000,00	32 000,00	32 000,00
60636	Vêtements de travail	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6064	Fournitures administratives	22 720,00	22 720,00	22 720,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6067	Fournitures scolaires	21 358,00	24 548,00	24 548,00
6068	Autres matières et fournitures	60 300,00	60 300,00	60 300,00
611	Contrats de prestations de services	138 842,00	126 039,00	126 039,00
6132	Locations immobilières	7 800,00	7 800,00	7 800,00
6135	Locations mobilières	26 100,00	55 000,00	55 000,00
61521	Entretien terrains	20 000,00	40 000,00	40 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	15 000,00	15 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	330 000,00	330 000,00	330 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	25 000,00	35 000,00	35 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6156	Maintenance	79 000,00	79 000,00	79 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	16 000,00	8 000,00	8 000,00
6168	Autres primes d'assurance	30 000,00	42 500,00	42 500,00
6182	Documentation générale et technique	8 220,00	8 220,00	8 220,00
6184	Versements à des organismes de formation	20 860,00	20 860,00	20 860,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	700,00	700,00	700,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 800,00	110,00	110,00
6226	Honoraires	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6228	Divers	11 850,00	11 850,00	11 850,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	158 397,00	160 000,00	160 000,00
6236	Catalogues et imprimés	19 900,00	19 900,00	19 900,00
6238	Divers	22 800,00	22 800,00	22 800,00
6241	Transports de biens	2 450,00	3 000,00	3 000,00
6247	Transports collectifs	4 100,00	4 400,00	4 400,00
6248	Divers	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6251	Voyages et déplacements	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6256	Missions	4 400,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	12 700,00	12 700,00	12 700,00
6261	Frais d'affranchissement	32 600,00	32 600,00	32 600,00
6262	Frais de télécommunications	39 250,00	36 100,00	36 100,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00	400,00	400,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 200,00	8 300,00	8 300,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 800,00	5 000,00	5 000,00
62872	Remb. frais au budget annexe	4 500,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6288	Autres services extérieurs	14 400,00	15 000,00	15 000,00
63512	Taxes foncières	10 500,00	30 000,00	30 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 000,00	2 000,00	2 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	14 600,00	14 600,00	14 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 706 610,00	4 706 610,00	4 706 610,00
6218	Autre personnel extérieur	26 040,00	119 140,00	119 140,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 697,00	13 488,00	13 488,00
6333	Particip. employeurs format* prof. cont.	500,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	24 399,00	24 276,00	24 276,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	8 215,00	8 091,00	8 091,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 440 425,00	2 395 824,00	2 395 824,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	60 015,00	58 973,00	58 973,00
64118	Autres indemnités titulaires	442 603,00	434 861,00	434 861,00
64131	Rémunérations non tit.	222 306,00	227 522,00	227 522,00

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64138	Autres indemnités non tit.	23 426,00	21 651,00	21 651,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	460 582,00	454 346,00	454 346,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	790 586,00	765 377,00	765 377,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9 952,00	10 092,00	10 092,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	81 000,00	82 000,00	82 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	8 587,00	9 000,00	9 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	9 654,00	9 469,00	9 469,00
64731	Allocations chômage versées directement	32 123,00	20 000,00	20 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	17 000,00	17 000,00	17 000,00
6488	Autres charges	500,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits	59 893,00	69 000,00	69 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	59 893,00	69 000,00	69 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 165 561,00	1 211 920,00	1 211 920,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	38 000,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	20 000,00	20 000,00
6518	Autres	0,00	18 000,00	18 000,00
6531	Indemnités	135 000,00	135 000,00	135 000,00
6532	Frais de mission	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6533	Cotisations de retraite	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	10 378,00	21 000,00	21 000,00
6535	Formation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6536	Frais de représentation du maire	100,00	100,00	100,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	70,00	70,00	70,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	8 000,00	5 000,00	5 000,00
65548	Autres contributions	307 030,00	315 000,00	315 000,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	5 200,00	30 000,00	30 000,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	4 550,00	4 550,00	4 550,00
657362	Subv. fonct. CCAS	120 000,00	120 000,00	120 000,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	429 033,00	430 000,00	430 000,00
65888	Autres	2 200,00	2 200,00	2 200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		8 196 411,00	8 251 877,00	8 251 877,00
66	Charges financières (b)	245 000,00	231 000,00	231 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	240 000,00	222 000,00	222 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10 000,00	-6 000,00	-6 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	500,00	0,00	0,00
666	Pertes de change	14 500,00	15 000,00	15 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	24 000,00	24 000,00	24 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	3 000,00	3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	17 000,00	17 000,00	17 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	97 807,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 563 218,00	8 556 877,00	8 556 877,00
023	Virement à la section d'investissement	203 208,91	96 895,42	96 895,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 078 480,00	1 038 357,00	1 038 357,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 078 480,00	1 038 357,00	1 038 357,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 281 688,91	1 135 252,42	1 135 252,42
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 281 688,91	1 135 252,42	1 135 252,42
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 844 906,91	9 692 129,42	9 692 129,42

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	98 492,58
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 790 622,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	97 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-103 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-6 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	100 000,00	50 000,00	50 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	100 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	254 931,00	308 600,00	308 600,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	10 000,00	8 000,00	8 000,00
70322	Stationnement, locat° domaine portuaire,	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	30 000,00	70 000,00	70 000,00
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	4 000,00	4 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	130 000,00	150 000,00	150 000,00
70688	Autres prestations de services	100,00	100,00	100,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	11 000,00	8 000,00	8 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	1 500,00	1 500,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	37 000,00	35 000,00	35 000,00
70874	Remb. frais par les caisses des écoles	4 831,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73	Impôts et taxes	6 864 202,00	6 938 552,00	6 938 552,00
73111	Impôts directs locaux	6 100 000,00	6 118 350,00	6 118 350,00
73211	Attribution de compensation	94 202,00	94 202,00	94 202,00
7336	Droits de place	70 000,00	61 000,00	61 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	0,00	65 000,00	65 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	600 000,00	600 000,00	600 000,00
74	Dotations et participations	1 659 093,00	1 653 185,00	1 653 185,00
7411	Dotation forfaitaire	1 173 417,00	1 158 995,00	1 158 995,00
74127	Dotation nationale de péréquation	324 142,00	315 080,00	315 080,00
744	FCTVA	30 000,00	30 000,00	30 000,00
74718	Autres participations Etat	110,00	110,00	110,00
7472	Participat° Régions	0,00	6 000,00	6 000,00
7473	Participat° Départements	0,00	15 000,00	15 000,00
74748	Participat° Autres communes	10 000,00	7 500,00	7 500,00
74751	Participat° GFP de rattachement	1 900,00	500,00	500,00
7478	Participat° Autres organismes	12 130,00	20 000,00	20 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	13 240,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	94 154,00	100 000,00	100 000,00
75	Autres produits de gestion courante	150 000,00	156 000,00	156 000,00
752	Revenus des immeubles	150 000,00	156 000,00	156 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		9 028 226,00	9 106 337,00	9 106 337,00
76	Produits financiers (b)	13 985,00	13 985,00	13 985,00
761	Produits de participations	20,00	20,00	20,00
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	13 965,00	13 965,00	13 965,00
77	Produits exceptionnels (c)	17 000,00	17 000,00	17 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	15 000,00	15 000,00	15 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	5 000,00	3 300,00	3 300,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	3 700,00	2 000,00	2 000,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	1 300,00	1 300,00	1 300,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 064 211,00	9 140 622,00	9 140 622,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
722	Immobilisations corporelles	50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 114 211,00	9 190 622,00	9 190 622,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	600 000,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 790 622,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	150 000,00	197 192,00	197 192,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	40 975,00	13 472,00	13 472,00
2031	Frais d'études	61 000,00	113 720,00	113 720,00
2051	Concessions, droits similaires	48 025,00	70 000,00	70 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	88 331,00	349 550,00	349 550,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	28 105,00	295 532,00	295 532,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	4 863,00	4 863,00	4 863,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	34 529,00	22 389,00	22 389,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	20 834,00	26 766,00	26 766,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 423 536,00	1 032 313,00	1 032 313,00
2111	Terrains nus	173 163,00	153 100,00	153 100,00
2112	Terrains de voirie	9 948,00	30 400,00	30 400,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 300,00	2 000,00	2 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	42 000,00	42 000,00
2135	Installations générales, agencements	291 387,00	73 554,00	73 554,00
2138	Autres constructions	8 400,00	8 400,00	8 400,00
2152	Installations de voirie	103 658,00	63 500,00	63 500,00
21534	Réseaux d'électrification	103 010,00	75 000,00	75 000,00
21538	Autres réseaux	2 750,00	77 750,00	77 750,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	21 783,00	25 760,00	25 760,00
21571	Matériel roulant	223 800,00	47 727,00	47 727,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	5 250,00	5 250,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	70 670,00	66 610,00	66 610,00
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	0,00	1 750,00	1 750,00
2182	Matériel de transport	8 000,00	127 000,00	127 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	33 384,00	26 869,00	26 869,00
2184	Mobilier	32 540,00	18 710,00	18 710,00
2188	Autres immobilisations corporelles	337 743,00	186 933,00	186 933,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 275 213,80	983 142,22	983 142,22
2313	Constructions	348 761,00	47 200,00	47 200,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	875 452,80	884 955,22	884 955,22
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	1 000,00	987,00	987,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
8904	Opération d'équipement n° 8904 (5)	168 100,00	1 000,00	1 000,00
8906	Opération d'équipement n° 8906 (5)	48 600,00	0,00	0,00
8907	Opération d'équipement n° 8907 (5)	183 500,00	2 250,00	2 250,00
8908	Opération d'équipement n° 8908 (5)	125 872,00	476 000,00	476 000,00
8911	Opération d'équipement n° 8911 (5)	30 000,00	200 000,00	200 000,00
8912	Opération d'équipement n° 8912 (5)	50 000,00	17 000,00	17 000,00
8913	Opération d'équipement n° 8913 (5)	30 000,00	250 000,00	250 000,00
8914	Opération d'équipement n° 8914 (5)	30 000,00	120 000,00	120 000,00
8915	Opération d'équipement n° 8915 (5)	40 000,00	150 000,00	150 000,00
8918	Opération d'équipement n° 8918 (5)	0,00	172 840,00	172 840,00
8919	Opération d'équipement n° 8919 (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
8920	Opération d'équipement n° 8920 (5)	0,00	60 000,00	60 000,00
8921	Opération d'équipement n° 8921 (5)	0,00	25 000,00	25 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 643 152,80	4 056 287,22	4 056 287,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	601 787,00	549 100,00	549 100,00
1641	Emprunts en euros	499 512,00	400 000,00	400 000,00
1643	Emprunts en devises	38 454,00	39 100,00	39 100,00
168758	Dettes - Autres groupements	45 821,00	92 000,00	92 000,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	18 000,00	18 000,00	18 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 500,00	25 000,00	25 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	9 500,00	25 000,00	25 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		611 287,00	574 100,00	574 100,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 254 439,80	4 630 387,22	4 630 387,22

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2135	Installations générales, agencements	50 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	693 500,00	457 600,00	457 600,00
2111	Terrains nus	9 500,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	645 000,00	457 600,00	457 600,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	39 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		743 500,00	507 600,00	507 600,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 997 939,80	5 137 987,22	5 137 987,22

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	495 161,00
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 633 148,22
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	537 292,00	219 343,00	219 343,00
1312	Subv. transf. Régions	60 905,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	40 763,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	63 254,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	92 290,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	40 080,00	19 343,00	19 343,00
1323	Subv. non transf. Départements	240 000,00	200 000,00	200 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		537 292,00	219 343,00	219 343,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	999 700,00	1 674 293,22	1 674 293,22
10222	FCTVA	400 000,00	600 000,00	600 000,00
10226	Taxe d'aménagement	599 700,00	400 000,00	400 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	674 293,22	674 293,22
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 750,00	9 750,00	9 750,00
275	Dépôts et cautionnements versés	9 750,00	9 750,00	9 750,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes financières		1 009 450,00	1 984 043,22	1 984 043,22
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 546 742,00	2 203 386,22	2 203 386,22
021	Virement de la sect° de fonctionnement	203 208,91	96 895,42	96 895,42
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 078 480,00	1 038 357,00	1 038 357,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	11 369,00	11 369,00	11 369,00
28031	Frais d'études	48 418,00	44 949,00	44 949,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	81,00	81,00	81,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	300,00	300,00	300,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	11 302,00	13 659,00	13 659,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	184,00	183,00	183,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	29 261,00	29 261,00	29 261,00
28041513	GFP rat : Projet infrastructure	5 639,00	5 639,00	5 639,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	27 031,00	27 031,00	27 031,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	31 650,00	29 668,00	29 668,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	17 285,00	17 285,00	17 285,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 535,00	2 535,00	2 535,00
28051	Concessions et droits similaires	4 849,00	369,00	369,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 274,00	3 300,00	3 300,00
28128	Autres aménagements de terrains	8 575,00	8 717,00	8 717,00
281312	Bâtiments scolaires	69 700,00	69 688,00	69 688,00
281316	Equipements de cimetièrè	3 732,00	3 732,00	3 732,00
281318	Autres bâtiments publics	113 556,00	113 556,00	113 556,00
28135	Installations générales, agencements, ..	124 533,00	130 852,00	130 852,00
28138	Autres constructions	11 804,00	11 990,00	11 990,00
28151	Réseaux de voirie	249 814,00	232 213,00	232 213,00
28152	Installations de voirie	87 836,00	85 020,00	85 020,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	330,00	330,00
281538	Autres réseaux	953,00	953,00	953,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	3 414,00	1 559,00	1 559,00
281571	Matériel roulant	9 201,00	18 019,00	18 019,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	21 146,00	18 160,00	18 160,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	44 686,00	43 233,00	43 233,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28181	Installations générales, aménagt divers	572,00	572,00	572,00
28182	Matériel de transport	57 499,00	48 294,00	48 294,00
28183	Matériel de bureau et informatique	19 678,00	19 318,00	19 318,00
28184	Mobilier	18 844,00	11 255,00	11 255,00
28188	Autres immo. corporelles	39 759,00	35 267,00	35 267,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 281 688,91	1 135 252,42	1 135 252,42
041	Opérations patrimoniales (9)	693 500,00	457 600,00	457 600,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	445 000,00	351 300,00	351 300,00
168758	Dettes - Autres groupements	200 000,00	106 300,00	106 300,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	48 500,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 975 188,91	1 592 852,42	1 592 852,42
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 521 930,91	3 796 238,64	3 796 238,64

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	271 780,00
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 565 129,58
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 633 148,22
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8904 (1)
LIBELLE : PLACE GAMBETTA

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 103 242,25	a 2 600,00	1 000,00	b 1 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 103 242,25	2 600,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 103 242,25	2 600,00	1 000,00	1 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 156 700,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	156 700,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	66 700,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	90 000,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	153 100,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8906 (1)
LIBELLE : Salle omnisports

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		515 790,96	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	515 790,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	515 790,96	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8907 (1)
LIBELLE : BIKE PARK

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 312 047,39	a 3 750,00	2 250,00	b 2 250,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 312 047,39	3 750,00	2 250,00	2 250,00	0,00
2313	Constructions	1 312 047,39	3 750,00	2 250,00	2 250,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 75 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	75 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	75 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	69 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8908 (1)
LIBELLE : AP n°1 - PORT 2026

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		75 518,40	a 0,00	476 000,00	b 476 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	60 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	60 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 398,40	0,00	476 000,00	476 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	15 398,40	0,00	476 000,00	476 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 40 080,00	d -40 080,00
13	Subventions d'investissement	40 080,00	-40 080,00
1322	Subv. non transf. Régions	40 080,00	-40 080,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-476 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8909 (1)
LIBELLE : Réfection rue du fief norteau

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8910 (1)
LIBELLE : Maison du garde phare SNSM

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8911 (1)
LIBELLE : AP n°7 - Réfection école de musique

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		18 671,24	a 0,00	200 000,00	b 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 671,24	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2313	Constructions	18 671,24	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-200 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8912 (1)
LIBELLE : Chaudière salle Patrick Moquay

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 422,90	a 15 000,00	17 000,00	b 17 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 422,90	15 000,00	17 000,00	17 000,00	0,00
2313	Constructions	1 422,90	15 000,00	17 000,00	17 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-32 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8913 (1)
LIBELLE : AP n°3 - rues Etchebarne, Perdriaud et R

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		9 511,37	a 0,00	250 000,00	b 250 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 511,37	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 511,37	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-250 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8914 (1)
LIBELLE : AP n°2 - Coeur de Saint-Pierre

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		864,00	a 0,00	120 000,00	b 120 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	864,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	864,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-120 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8915 (1)
LIBELLE : AP n°8 - réaménagement mairie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-150 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8916 (1)
LIBELLE : Refection toiture salle de tennis

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8917 (1)
LIBELLE : Réfection RDC mairie 2020

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8918 (1)
LIBELLE : AP n°4 - Pgm voirie mandat

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	172 840,00	b 172 840,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	172 840,00	172 840,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	172 840,00	172 840,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-172 840,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8919 (1)
LIBELLE : AP n°5 - schéma eaux pluviales

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8920 (1)
LIBELLE : AP n°6 - Programme incendie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	60 000,00	b 60 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-60 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8921 (1)
LIBELLE : AP n°9 - déplacement CTM

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-25 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	624 100	404 146	122 046	222 627	264 099	-5 750	0	0	0	2 999 119	0	4 630 387
- Equipements municipaux (2)		404 146	122 046	195 375	264 099	-5 750	0	0	0	2 676 821	0	3 706 737
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	27 252	0	0	0	0	0	322 298	0	349 550
- Opérations financières	624 100											624 100
Dépenses d'ordre	507 600											507 600
Total dépenses de l'exercice	1 131 700	404 146	122 046	222 627	264 099	-5 750	0	0	0	2 999 119	0	5 137 987
RAR N-1 et reports	0	72 835	0	0	0	14 750	0	0	0	407 576	0	495 161
Total cumulé dépenses d'investissement	1 131 700	476 981	122 046	222 627	264 099	9 000	0	0	0	3 406 695	0	5 633 148

RECETTES

Total recettes de l'exercice	3 576 896	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000	19 343	3 796 239
RAR N-1 et reports	1 565 130	0	0	0	0	75 000	0	0	0	156 700	40 080	1 836 910
Total cumulé recettes d'investissement	5 142 025	0	0	0	0	75 000	0	0	0	356 700	59 423	5 633 148

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	1 510 252	2 188 611	344 062	1 786 512	523 904	334 606	197 961	2 100	4 000	2 704 421	95 700	9 692 129
RAR N-1 et reports	98 493	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	98 493
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 608 745	2 188 611	344 062	1 786 512	523 904	334 606	197 961	2 100	4 000	2 704 421	95 700	9 790 622

RECETTES

Total recettes de l'exercice	8 533 912	126 600	6 110	190 500	24 300	11 000	16 000	0	66 700	73 000	142 500	9 190 622
RAR N-1 et reports	600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	600 000
Total cumulé recettes de fonctionnement	9 133 912	126 600	6 110	190 500	24 300	11 000	16 000	0	66 700	73 000	142 500	9 790 622

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		1 131 700	476 981	122 046	222 627	264 099	9 000	0	0	0	3 406 695	0	5 633 148
Dépenses réelles		624 100	476 981	122 046	222 627	264 099	9 000	0	0	0	3 406 695	0	5 125 548
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	549 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	549 100
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	88 567	18 720	0	5 000	0	0	0	0	144 278	0	256 565
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	27 252	0	0	0	0	0	322 298	0	349 550
21	Immobilisations corporelles	0	235 614	43 326	189 875	38 112	0	0	0	0	835 524	0	1 342 451
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	50 000	2 800	0	5 500	20 987	3 000	0	0	0	1 005 155	0	1 087 442
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	25 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000
Opérations d'équipement		0	150 000	60 000	0	200 000	6 000	0	0	0	1 099 440	0	1 515 440
8904	PLACE GAMBETTA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 600	0	3 600
8906	Salle omnisports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8907	BIKE PARK	0	0	0	0	0	6 000	0	0	0	0	0	6 000
8908	AP n°1 - PORT 2026	0	0	0	0	0	0	0	0	0	476 000	0	476 000
8911	AP n°7 - Réfection école de musique	0	0	0	0	200 000	0	0	0	0	0	0	200 000
8912	Chaudière salle Patrick Moquay	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 000	0	32 000
8913	AP n°3 - rues Etchebarne, Perdriaud et R	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250 000	0	250 000
8914	AP n°2 - Coeur de Saint-Pierre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000	0	120 000
8915	AP n°8 - réaménagement mairie	0	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000
8918	AP n°4 - Pgm voirie mandat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	172 840	0	172 840
8919	AP n°5 - schéma eaux pluviales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000
8920	AP n°6 - Programme incendie	0	0	60 000	0	0	0	0	0	0	0	0	60 000
8921	AP n°9 - déplacement CTM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000	0	25 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
<i>Dépenses d'ordre</i>		507 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	507 600
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	457 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	457 600

RECETTES													
Total recettes investissement		3 576 896	0	0	0	0	75 000	0	0	0	356 700	59 423	4 068 019
Recettes réelles		1 984 043	0	0	0	0	75 000	0	0	0	356 700	59 423	2 475 166
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 674 293	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 674 293
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	75 000	0	0	0	356 700	59 423	491 123
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	9 750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 750
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		1 592 852	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 592 852
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	96 895	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	96 895
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	1 038 357	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 038 357
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	457 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	457 600

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 510 252	2 188 611	344 062	1 786 512	523 904	334 606	197 961	2 100	4 000	2 704 421	95 700	9 692 129
Dépenses réelles		375 000	2 188 611	344 062	1 786 512	523 904	334 606	197 961	2 100	4 000	2 704 421	95 700	8 556 877
011	Charges à caractère général	65 000	635 869	53 390	379 338	191 750	79 800	18 850	1 800	4 000	818 850	15 700	2 264 347
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 227 372	289 672	958 674	318 154	31 806	40 011	0	0	1 840 921	0	4 706 610
014	Atténuations de produits	69 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69 000

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
022	Dépenses imprévues	0	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
65	Autres charges de gestion courante	10 000	255 370	1 000	444 500	14 000	223 000	139 100	300	0	44 650	80 000	1 211 920
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	231 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	231 000
67	Charges exceptionnelles	0	20 000	0	4 000	0	0	0	0	0	0	0	24 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		1 135 252	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 135 252
023	Virement à la section d'investissement	96 895	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	96 895
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 038 357	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 038 357
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		8 533 912	126 600	6 110	190 500	24 300	11 000	16 000	0	66 700	73 000	142 500	9 190 622
Recettes réelles		8 483 912	126 600	6 110	190 500	24 300	11 000	16 000	0	66 700	73 000	142 500	9 140 622
013	Atténuations de charges	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	9 100	4 000	177 000	24 300	1 500	16 000	0	2 700	72 500	1 500	308 600
73	Impôts et taxes	6 812 552	0	0	0	0	0	0	0	0	0	126 000	6 938 552
74	Dotations et participations	1 604 075	10 500	110	13 500	0	9 500	0	0	0	500	15 000	1 653 185
75	Autres produits de gestion courante	0	90 000	2 000	0	0	0	0	0	64 000	0	0	156 000
76	Produits financiers	13 985	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 985
77	Produits exceptionnels	0	17 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	3 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 300
Recettes d'ordre		50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 311 012,93									
1641 Emprunts en euros (total)					6 797 650,55									
CE-1806065	CAISSE D'EPARGNE	14/06/2006		30/06/2007	700 000,00	F		4,470	4,470	EUR	A	P	N	A-1
CE-1806384	CAISSE D'EPARGNE	18/12/2006		21/03/2007	900 000,00	F		3,950	3,950	EUR	A	P	N	A-1
CE-1806873	CAISSE D'EPARGNE	12/12/2007		09/10/2008	399 000,00	R	EURIBOR	5,143	5,143	EUR	M	P	N	A-1
CE-5770444	CAISSE D'EPARGNE			05/10/2019	290 000,00	F		1,450	1,450	EUR	M	P	N	A-1
CE-A8607115	CAISSE D'EPARGNE	11/12/2007		28/03/2008	920 000,00	F		3,990	3,990	EUR	T	P	N	B-1
CLF-MON236061EUR/024	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	29/11/2005		01/04/2006	750 000,00	F		3,470	3,470	EUR	A	P	N	A-1
MON508452EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	17/03/2016		01/07/2018	2 838 650,55	F		3,210	3,210	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					513 362,38									
CLF-MON174728CHF-2v	CREDIT LOCAL DE FRANCE	08/12/2000		01/04/2001	513 362,38	F		4,990	4,990	CHF	T	P	N	F-6
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					869 715,44									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					869 715,44									
1 SDEER-385038	FAISSEAU YVON SYNDICAT	07/04/2015		25/05/2009 01/11/2017	360 000,00 10 281,83	F F		0,000 0,000	0,000 0,000	EUR EUR	M A	P P	N N	A-1 A-1
SDEER-385039	D'ELECTRIFICATION SYNDICAT	11/10/2018		01/04/2019	34 397,52	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
SDEER-385040	D'ELECTRIFICATION SYNDICAT	05/09/2019		01/02/2020	161 589,19	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
SDEER-385041	D'ELECTRIFICATION SYNDICAT	26/03/2019		01/05/2021	16 177,01	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
SDEER-3851005	D'ELECTRIFICATION SYNDICAT	06/11/2019		01/04/2022	50 529,56	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
SDEER-3851030	D'ELECTRIFICATION SYNDICAT	26/03/2019		01/04/2021	32 433,41	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
SDEER-3851162	D'ELECTRIFICATION SYNDICAT	26/02/2018		01/03/2021	57 679,94	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
SDEER-385522	D'ELECTRIFICATION SYNDICAT	07/04/2015		01/05/2017	30 646,16	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
SDEER-385523	D'ELECTRIFICATION SYNDICAT	01/06/2016		01/03/2018	47 867,42	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
SDEER-385524	D'ELECTRIFICATION SYNDICAT	02/11/2016		01/04/2018	32 288,72	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
SDEER-385525	D'ELECTRIFICATION SYNDICAT	10/05/2016		01/05/2019	5 424,48	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
SDEER-385526	D'ELECTRIFICATION SYNDICAT	14/04/2020		01/12/2020	30 400,20	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
Total général					8 180 728,37									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2021

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 584 912,26					424 288,09	222 007,75	0,00	96 459,44
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 334 577,84					395 975,76	210 308,62	0,00	93 899,18
CE-1806065	N	0,00	A-1	402 026,56	10,99	F		4,470	29 091,07	17 970,59	0,00	8 335,11
CE-1806384	N	0,00	A-1	336 809,62	5,99	F		3,950	50 803,58	13 405,02	0,00	8 821,86
CE-1806873	N	0,00	A-1	71 580,26	2,76	R	EURIBOR	0,000	27 708,48	0,00	0,00	0,00
CE-5770444	N	0,00	A-1	268 167,60	13,76	F		1,450	17 752,86	3 770,76	0,00	252,15
CE-A8607115	N	0,00	B-1	441 600,00	11,99	F		3,990	36 800,00	17 304,77	0,00	89,73
CLF-MON236061EUR/024	N	0,00	A-1	235 968,06	4,99	F		3,470	43 784,32	8 848,80	0,00	5 385,15
MON508452EUR	N	0,00	A-1	4 578 425,74	16,99	F		3,210	190 035,45	149 008,68	0,00	71 015,18
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		250 334,42					28 312,33	11 699,13	0,00	2 560,26
CLF-MON174728CHF-2v	N	0,00	F-6	250 334,42	4,98	F		4,990	28 312,33	11 699,13	0,00	2 560,26
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		524 552,70					109 837,16	0,00	0,00	0,00

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		524 552,70					109 837,16	0,00	0,00	0,00
1	N	0,00	A-1	150 000,00	8,39	F		0,000	18 000,00	0,00	0,00	0,00
SDEER-385038	N	0,00	A-1	2 056,35	1,83	F		0,000	2 056,35	0,00	0,00	0,00
SDEER-385039	N	0,00	A-1	20 638,52	2,99	F		0,000	6 879,50	0,00	0,00	0,00
SDEER-385040	N	0,00	A-1	129 271,35	3,99	F		0,000	32 317,84	0,00	0,00	0,00
SDEER-385041	N	0,00	A-1	16 177,01	5,00	F		0,000	3 235,40	0,00	0,00	0,00
SDEER-3851005	N	0,00	A-1	50 529,56	5,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
SDEER-3851030	N	0,00	A-1	32 433,41	5,00	F		0,000	6 486,68	0,00	0,00	0,00
SDEER-3851162	N	0,00	A-1	57 679,94	5,00	F		0,000	11 535,99	0,00	0,00	0,00
SDEER-385522	N	0,00	A-1	6 129,24	0,99	F		0,000	6 129,24	0,00	0,00	0,00
SDEER-385523	N	0,00	A-1	19 146,98	1,99	F		0,000	9 573,48	0,00	0,00	0,00
SDEER-385524	N	0,00	A-1	12 915,50	1,99	F		0,000	6 457,74	0,00	0,00	0,00
SDEER-385525	N	0,00	A-1	3 254,68	2,99	F		0,000	1 084,90	0,00	0,00	0,00
SDEER-385526	N	0,00	A-1	24 320,16	4,92	F		0,000	6 080,04	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 109 464,96					534 125,25	222 007,75	0,00	96 459,44

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
CE-A8607115	CAISSE D'EPARGNE	920 000,00	441 600,00	1	25,00				0,00		3,990	17 304,77	0,00	6,21
TOTAL (B)		920 000,00	441 600,00						0,00			17 304,77	0,00	6,21
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
CLF-MON174728CHF-2v	CREDIT LOCAL DE FRANCE	513 362,38	250 334,42	6	25,00				0,00		4,990	11 699,13	0,00	3,52
TOTAL (F)		513 362,38	250 334,42						0,00			11 699,13	0,00	3,52
TOTAL GENERAL		1 433 362,38	691 934,42						0,00			29 003,90	0,00	9,73

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	19	0	0	0	0	
	% de l'encours	90,28	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 417 530,54	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	6,21	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	441 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						3,52
	Montant en euros						250 334,42

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES**(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000,00 €	2020-12-15

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	15/12/2020
L	autres bâtiments publics	25	15/12/2020
L	autres constructions	15	15/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles (+5000€)	10	15/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles (-5000€)	5	15/12/2020
L	Autres immobilisations incorporelles	5	15/12/2020
L	Autres inst., mat. et out. technique (+5000€)	10	15/12/2020
L	Autres inst., mat. et out. technique (-5000€)	5	15/12/2020
L	bâtiments scolaires	25	15/12/2020
L	Concessions et droits similaires (Logiciels)	2	15/12/2020
L	Constructions - Autres bâtiments publics	25	15/12/2020
L	Constructions - Equipements du cimetière	25	15/12/2020
L	Constuctions - Inst. générales, agenc. aménag.	15	15/12/2020
L	équipements de cimetière	25	15/12/2020
L	Frais d'études	5	15/12/2020
L	Frais documents d'urbanisme et numérisat° cadastre	10	15/12/2020
L	immeubles de rapport	5	15/12/2020
L	Installations de voirie (+5000€)	10	15/12/2020
L	Installations de voirie (-5000€)	5	15/12/2020
L	Installations générales, agencements, aménagements	8	15/12/2020
L	Mat. et out. incendie et défense civile (+ 5 000€)	10	15/12/2020
L	Mat. et out. incendie et défense civile (-5000€)	5	15/12/2020
L	Matériel et outillage de voirie (+5000€)	10	15/12/2020
L	Matériel et outillage de voirie (-5000€)	5	15/12/2020
L	matériel roulant (+ 5 000 €)	10	15/12/2020
L	matériel roulant (- 5 000 €)	5	15/12/2020
L	Matériels de bureau	10	15/12/2020
L	Matériels de transport	5	15/12/2020
L	Matériels informatiques	3	15/12/2020
L	Matériels informatiques complém.	2	15/12/2020
L	Mobilier	10	15/12/2020
L	Réseaux de voirie (site de Fort Royer)	10	15/12/2020
L	Subventions d'équipement versées	5	15/12/2020
L	Subventions d'équipement versées	10	15/12/2020
L	Subventions d'équipement versées	15	15/12/2020
L	Terrains nus - Terrains de voirie	5	15/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		2 069 686,92	2 069 686,92	0,00	2 069 686,92
Perte de change sur capital restant dû	0,00		69 686,92	69 686,92	0,00	69 686,92
Travaux futur port de pêche	0,00		2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		23 500,00	23 500,00	0,00	23 500,00
Provision dépréciation comptes de redevables	0,00		23 500,00	23 500,00	0,00	23 500,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		2 093 186,92	2 093 186,92	0,00	2 093 186,92

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		549 100,00	I 549 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		549 100,00	549 100,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	400 000,00	400 000,00
1643	Emprunts en devises	39 100,00	39 100,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	110 000,00	110 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	549 100,00	495 161,00	0,00	1 044 261,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 445 002,42	III 2 445 002,42
Ressources propres externes de l'année (a)		1 009 750,00	1 009 750,00
10222	FCTVA	600 000,00	600 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	400 000,00	400 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	9 750,00	9 750,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 435 252,42	1 435 252,42
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	11 369,00	11 369,00
28031	<i>Frais d'études</i>	44 949,00	44 949,00
2804112	<i>Subv. Etat : Bâtiments, installations</i>	81,00	81,00
2804131	<i>Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel</i>	300,00	300,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	13 659,00	13 659,00
28041482	<i>Subv.Cne : Bâtiments, installations</i>	183,00	183,00
28041512	<i>GFP rat : Bâtiments, installations</i>	29 261,00	29 261,00
28041513	<i>GFP rat : Projet infrastructure</i>	5 639,00	5 639,00
28041582	<i>GFP : Bâtiments, installations</i>	27 031,00	27 031,00
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	29 668,00	29 668,00
2804182	<i>Autres org pub - Bâtiments et installat°</i>	17 285,00	17 285,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	2 535,00	2 535,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	369,00	369,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	3 300,00	3 300,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	8 717,00	8 717,00
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	69 688,00	69 688,00
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	3 732,00	3 732,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	113 556,00	113 556,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	130 852,00	130 852,00
28138	<i>Autres constructions</i>	11 990,00	11 990,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	232 213,00	232 213,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	85 020,00	85 020,00
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	330,00	330,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	953,00	953,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	1 559,00	1 559,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	18 019,00	18 019,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	18 160,00	18 160,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	43 233,00	43 233,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	572,00	572,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	48 294,00	48 294,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	19 318,00	19 318,00
28184	<i>Mobilier</i>	11 255,00	11 255,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	35 267,00	35 267,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00	300 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	96 895,42	96 895,42

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 445 002,42	271 780,00	1 565 129,58	674 293,22	4 956 205,22

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 044 261,00
Ressources propres disponibles	IV 4 956 205,22
Solde	V = IV – II (6) 3 911 944,22

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					38 112,25	4 231,57										177,57	3 357,46	
OGEC	2000	P	Travaux bâtiment Ecole Jeanne d'Arc - Contacter l'école pour avoir le tableau d'amortissement	CAISSE D'EPARGNE	38 112,25	4 231,57	1,28	M	F	6,550	F	6,550	A-1	EUR	177,57	3 357,46		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					7 125 787,35	4 848 434,99										113 463,86	230 347,02	
ATLANTIC AMENAGEMENT	2015	P	Construction 3 logements - L'oisellerie - Prêt PLAI - māj 25/03/16	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	64 182,00	56 972,34	34,99	A	V	0,800	V	0,550	B-1	EUR	313,35	1 480,59		
ATLANTIC AMENAGEMENT	2015	P	Construction 3 logements - L'oisellerie - Prêt PLUS - māj 25/03/16	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	178 478,00	161 201,87	34,99	A	V	1,600	V	1,350	B-1	EUR	2 176,23	3 633,47		
ATLANTIC AMENAGEMENT	2015	P	Construction 3 logements - L'oisellerie - Prêt PLUS Foncier - māj 25/03/16	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	43 762,00	40 622,97	44,99	A	V	1,600	V	1,350	B-1	EUR	548,41	662,02		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Atlantic aménagement	2020	C	Construction de 3 logements locatifs sociaux avenue général Leclerc	LA POSTE	65 483,00	65 483,00	50,00	A	R		1,860	R		1,860	A-1	EUR	1 217,98	1 309,66
Atlantic aménagement	2020	C	Construction de 3 logements locatifs sociaux avenue général Leclerc	LA POSTE	170 257,00	170 257,00	40,00	A	R		1,860	R		1,860	A-1	EUR	3 166,78	4 256,43
Atlantic aménagement	2020	C	Construction d'un logement locatif social domaine d'Arceau	LA POSTE	96 439,00	96 439,00	40,00	A	R		1,860	R		1,860	A-1	EUR	1 793,77	2 410,98
Atlantic aménagement	2020	C	Construction d'un logement locatif social domaine d'Arceau	LA POSTE	25 795,00	25 795,00	40,00	A	R		1,860	R		1,860	A-1	EUR	479,79	644,88
Atlantic aménagement	2020	P	Construction de 24 logements locatifs sociaux avenue général Leclerc	C.D.C. (CNRACL)	286 609,00	286 609,00	40,00	A	F		0,300	F		0,300	A-1	EUR	859,83	6 754,64
Atlantic aménagement	2020	P	Construction de 24 logements locatifs sociaux avenue général Leclerc	C.D.C. (CNRACL)	192 083,00	192 083,00	50,00	A	F		0,300	F		0,300	A-1	EUR	576,25	3 566,48
Atlantic aménagement	2020	P	Construction de 24 logements locatifs sociaux avenue général Leclerc	C.D.C. (CNRACL)	715 950,00	715 950,00	40,00	A	F		1,100	F		1,100	A-1	EUR	7 875,45	14 345,57
Atlantic aménagement	2020	P	Construction de 24 logements locatifs sociaux avenue général Leclerc	C.D.C. (CNRACL)	366 656,00	366 656,00	50,00	A	F		1,100	F		1,100	A-1	EUR	4 033,22	5 539,71
Atlantic aménagement	2020	P	Construction de 24 logements locatifs sociaux avenue général Leclerc	C.D.C. (CNRACL)	360 000,00	360 000,00	30,00	A	F		0,720	F		0,720	A-1	EUR	2 592,00	10 793,60

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2021

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Atlantic aménagement	2020	P	Construction de 24 logements locatifs sociaux avenue général Leclerc	C.D.C. (CNRACL)	120 000,00	120 000,00	40,00	A	F		0,370	F		0,370	A-1	EUR	444,00	2 789,01
SEMIS	2002	P	Construction de 13 logemenst la Grenette - māj 26/03/15	C.D.C. (CNRACL)	884 204,00	567 941,07	17,40	A	F		4,200	F		4,200	A-1	EUR	24 485,82	24 181,83
SEMIS	2015	P	Rénovation logements La Grenette - Rue des allées - PAM10 PAM - māj 26/03/15	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	232 000,00	192 658,68	19,99	A	R		1,600	R		1,600	A-1	EUR	3 082,54	8 249,94
SEMIS	2015	P	Rénovation logements La Grenette - Rue des allées - PEPR10 ECOPRT 10 - māj 26/03/15	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	565 500,00	460 689,20	19,99	A	R		0,750	R		0,750	A-1	EUR	3 455,17	21 436,16
SEMIS Saintes	1986	P	19 logements la Grenette - Māj 26/03/15	C.D.C. (CNRACL)	716 510,38	94 226,85	3,64	A	F		4,940	F		4,940	A-1	EUR	5 848,84	37 578,89
SEMIS Saintes	1994	P	Construction logements PLA - māj 26/03/15	C.D.C. (CNRACL)	955 978,06	419 847,31	9,81	A	F		5,800	F		5,800	A-1	EUR	25 627,40	38 770,34
SEMIS Saintes	1998	P	Construction logements la louisiane - māj 26/03/15	C.D.C. (CNRACL)	1 015 517,79	429 089,79	10,31	A	F		4,800	F		4,800	A-1	EUR	23 481,77	39 258,48
SEMIS Saintes	1998	P	La Louisiane PLA TS - māj 26/03/15	C.D.C. (CNRACL)	70 383,12	25 912,91	10,31	A	F	T4M	4,300	F	T4M	4,300	A-1	EUR	1 405,26	2 684,34
TOTAL GENERAL					7 163 899,60	4 852 666,56											113 641,43	233 704,48

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2021

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		38,00	3,00	41,00	37,00	0,00	37,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	10,00	1,00	11,00	10,00	0,00	10,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	10,00	1,00	11,00	10,00	0,00	10,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	12,00	1,00	13,00	12,00	0,00	12,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		75,00	4,00	79,00	69,00	0,00	69,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	36,00	4,00	40,00	34,00	0,00	34,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	11,00	0,00	11,00	9,00	0,00	9,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	18,00	0,00	18,00	16,00	0,00	16,00
AGENT DE MAITRISE (Av. Janv. 2020)	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT DE MAITRISE (Av. Janv. 2021)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL (Av. Janv. 2020)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DES E.M.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PR. 2EME CL (Av. Janv. 2020)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
CHEF DE SERVICE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDIEN-BRIGADIER POLICE MUNICIPALE (Av Janv 2021)	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		122,00	7,00	129,00	113,00	0,00	113,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
-	OGEC Ecole Jeanne d'Arc	Caisse des écoles	Association	4 231,57
-	SEMIS	Société d'économie mixte	Société	2 513 812,85
-	ATLANTIC AMENAGEMENT	Société	Société	270 154,21
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
-	LEO LAGRANGE	Association Léo Lagrange Sud Ouest	Association	143 909,20
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté commune de l'île d'Oléron		TPU + Fisc. addit.	0,00
PETR Marennes Oléron		Contribution	0,00
SDEER de la charente-Maritime		Sans fisc. propre	0,00
SIFICES		Contribution	0,00
SIFICMS		Contribution	0,00
SIVU du CIAS		Contribution	0,00
Syndicat de la voirie de Charente-Maritime		Contribution	0,00
Syndicat des eaux		Contribution	0,00
Autres organismes de regroupement			
EAU 17 / SYNDICAT DES EAUX		CONTRIBUTION	0,00
AFR n°2		Sans fisc. propre	0,00
Association syndicale d'Arceau		Sans fisc. propre	0,00
SIFICES		CONTRIBUTION	0,00
SIVU DU CIAS		CONTRIBUTION	0,00
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE		CONTRIBUTION	0,00
Syndicat informatique		Sans fisc. propre	0,00
UNIMA		Contribution	0,00
UNIMA		CONTRIBUTION	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS de St Pierre d'Oléron		-	SPA	Non
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >		-			Non
Lotissement	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non
Régie à seule autonomie financière 1	Camping municipal de La Faucheprière	23/03/1985	- 23/03/1985		SPIC	Oui
Régie à seule autonomie financière 2	Marché couvert	01/01/1991	- 22/03/1991		SPIC	Oui
Régie à seule autonomie financière 3	Régie autonome golf d'Oléron	01/01/2002	- 25/10/2001		SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	-100,00	52,01	70,47	0,00	-100,00
TFPNB	0,00	-100,00	47,00	0,00	0,00	-100,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 26

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 03/03/2021

Présenté par le Maire (1),

A Saint-Pierre d'Oléron, le 09/03/2021

le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Saint-Pierre d'Oléron, le 09/03/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

M. ANDREZ Lionel	
M. BELIGNE PIERRE	
M. BOST Guy	
M. COIFFE Luc	
M. GAZEU Patrick	
M. GUILBERT Eric Robert	
M. GUILLEMET Jérôme	
M. LIEVRE-PERROCHEAU Ludovic	
M. MIMAUD Loïc Gaëtan André	
M. MULLER Michel	
M. NORMANDIN Mickael	
M. RAYNAL Philippe Henri Pierr	
M. SUEUR Christophe	
M. VATON Rodolphe	
Mme BIROT Monique	
Mme BROCHUS Michèle	
Mme CASTELLI Edwige	
Mme CHASTANET Sylvie Regine	
Mme DELISEE Martine	
Mme FROUGIER Sylvie	
Mme JAUNIER Annick Odette Marie	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Mme MORGAT Evelyne Marie	
Mme POUSSET Corinne	
Mme RAVIAT Isabelle	
Mme VITET Françoise Jeanne	
Mme WERBROUCK Séverine	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint-Pierre d'Oléron, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le conseil municipal réuni(e) en session Ordinaire.